

**CONSEILS DE QUARTIERS DE LA VILLE DE BAYONNE**

**RÉUNION D'INSTALLATION DU  
CONSEIL DE QUARTIERS À L'OUEST DE LA NIVE  
LUNDI 11 DÉCEMBRE 2023 – SALLE LAUGA – 18H30**

**COMPTE-RENDU VALIDÉ PAR LE BUREAU ET LE CONSEIL DE QUARTIERS**

**Avec les Conseils de quartiers**

**Devenez  
acteur, actrice  
de votre ville!**



**Bayonne\***  
BAIONA-PAYS BASQUE

**Ordre du jour :**

**1/ Présentation des membres du Conseil de quartiers**

**2/ Désignation du Bureau**

**3/ Présentation des champs d'actions et du calendrier**

*Annexe 1 – Liste des participants*

*Annexe 2 – Présentation projetée*

*La salle est disposée en rectangle de façon à ce que chaque membre du Conseil de quartiers se fasse face. Un chevalet nominatif est placé devant chaque personne de même qu'un badge pour faciliter la prise de connaissance. Un micro individuel est installé devant chaque Conseillère et Conseiller de quartiers pour faciliter la compréhension de tous lors des prises de parole. Chaque personne dispose d'un kit d'accueil comprenant la charte des Conseils de quartiers, des cartes du territoire et un stylo.*

### **Intervention de Jean-René Etchegaray, Maire de Bayonne**

Jean-René Etchegaray, Maire de Bayonne, souhaite la bienvenue aux personnes nouvellement désignées et tirées au sort pour participer au second mandat des Conseils de quartiers.

Il explique que depuis la loi démocratie de proximité de 2002, les Conseils de quartiers sont une obligation légale uniquement pour les villes de plus de 80 000 habitants. La Ville de Bayonne a cependant souhaité mettre en place cette nouvelle manière de pratiquer la démocratie citoyenne il y a deux ans, considérant qu'il était important de le faire. Le Conseil municipal a voté leur création à l'unanimité. Au regard du déroulement du premier mandat des Conseils de quartiers, la Ville ne regrette absolument pas cette décision. Toutes les démarches citoyennes précédemment mises en place n'ont pas aussi bien fonctionné que celle-ci. Outre la motivation des Conseils de quartiers et le plaisir qu'ils ont eu à se retrouver, les Conseillères et Conseillers de quartiers ont su produire des débats et des propositions dont certaines ont déjà été mises en œuvre notamment au travers du budget participatif.

De son côté, la Ville a aussi su tirer des enseignements de ses expériences passées et a voulu professionnaliser cette démarche. Afin d'assurer un lien permanent avec les habitants et être au plus près de la réalité des territoires, la fonction d'adjoint de quartier a été créée, sur le même périmètre que celui des Conseils de quartiers. Cette fonction a été confiée à 4 élus de l'équipe municipale, dont Sophie Castel pour le Conseil de quartiers « À l'ouest de la Nive ». Afin d'assurer une cohérence entre les travaux des différents Conseils de quartiers, une coordination assurée par Sophie Castel et Joseba Erremundeguy a aussi été mise en place. Enfin, la Ville a recruté Elodie Cluzeau, experte dans le domaine de la participation citoyenne. Référente permanente des Conseillères et Conseillers de quartiers, elle assure le suivi des 4 Conseils de quartiers et fait le lien avec les services de la Ville. Ces derniers, notamment les services techniques dirigés par Jean-Baptiste Marinot présent ce soir, sont indispensables au fonctionnement de la collectivité. Ils seront à disposition du Conseil de quartiers pour approfondir des sujets et des projets, réfléchir à leur mise en œuvre.

Il précise que chaque Conseil de quartiers regroupe plusieurs quartiers de Bayonne. Il est composé de personnes tirées au sort et de personnes représentatives de la vie associative et sociale de la Ville, qui toutes apportent leurs éclairages. Les élus disposent d'une légitimité électorale et mènent des politiques publiques. Mais ils ont besoin régulièrement de se confronter à la demande citoyenne. Il assure que la Ville est là pour tout entendre. Les Conseils de quartiers disposent de la légitimité citoyenne et de la liberté d'exprimer ce qu'ils souhaitent, avec les mots et sur le ton qu'ils veulent tout en restant correct.

Il indique que la Ville souhaite également assurer le lien entre les Conseils de quartiers de la première mandature et ceux nouvellement en place. Il ne participera pas aux réunions de

travail des Conseils de quartiers, mais sera présent à la fin de leur mandat pour assister à la restitution de leurs travaux et se réjouir de leurs bilans.

## Introduction

Sophie Castel, Adjointe au Maire en charge du patrimoine culturel et urbain, de la coordination avec les Conseils de quartiers, Adjointe de quartier, Présidente du Conseil de quartiers « À l'ouest de la Nive » rappelle les dates clés de la création des Conseils de quartiers issus d'une vraie volonté politique. Le 4 juillet 2020, le Conseil municipal a voté la mise en place des Conseils de quartiers, dans le prolongement de la politique de développement de la participation citoyenne de la Ville. Le 8 avril 2021, il a adopté la charte des Conseils de quartiers fixant le périmètre géographique et le champ d'actions de chacun des 4 Conseils de quartiers.

Les périmètres des Conseils de quartiers sont les suivants :

- « Sur les hauteurs de Bayonne » : quartiers Coumères, Sainstantan, Habas, Sainte-Croix, Grand Basque et Séqué. Cyrille Laignillon en est l'adjoint de quartier ;
- « Les rives droites de l'Adour » : quartiers Saint-Bernard, Citadelle, Saint-Esprit, Saint-Frédéric et Arrousets. Christian Millet-Barbé en est l'adjoint de quartier ;
- « Entre Nive et Adour » : quartiers Petit Bayonne, Mousserolles, Resplandy et Prissé. Françoise Brau-Boirie en est l'adjointe de quartier ;
- « À l'ouest de la Nive » : quartiers Grand Bayonne, Polo Beyris, Saint-Amand, Marracq, Arènes, Balichon et Allées Marines. Elle est l'adjointe de quartier.

Joseba Erremundeguy, Conseiller municipal délégué auprès du Maire en charge de l'évaluation des politiques publiques, de la prospective et de la relation avec les Conseils de quartiers, explique que chaque Conseil de quartiers comprend 28 membres répartis en 3 collèges au sein desquels la parité a été respectée :

- 16 habitantes et habitants de plus de 16 ans qui résident sur le périmètre ;
- 8 actrices et acteurs locaux représentant des organismes divers. 6 personnes ont été tirées au sort et 2 ont été désignées par Monsieur le Maire ;
- 4 élus : 3 élus de la majorité et 1 élu de l'opposition. Il souhaite la bienvenue à François Pauly, Conseiller municipal de la majorité, qui intègre le Conseil de quartiers en remplacement de Loïc Corrége.

Il précise que les Conseillères et Conseillers de quartiers n'ont pas vocation à représenter les habitants de leurs quartiers ou à solliciter leurs avis. Ils ne sont pas non plus leurs interlocuteurs pour les problématiques du quotidien. Pour faire remonter leurs demandes et leurs préoccupations telles qu'une haie à couper ou un trottoir mal entretenu, les habitants peuvent solliciter le dispositif « Les élus à votre écoute ». La liste et les coordonnées des élus faisant partie du dispositif figurent dans le dossier sur table à disposition de chaque participant. Le Conseil de quartiers, au sein duquel chaque membre participe avec sa subjectivité et sa propre vision de la ville, se consacre à bâtir une vision commune de la manière dont il voit et vit la Ville, puis à travailler sur des projets concrets pour améliorer la vie des quartiers. Sophie Castel ajoute que le dispositif « Les élus à votre écoute » est publié dans toutes les éditions du magazine de la Ville.

## Accueil

Sophie Castel informe le Conseil de quartiers de l'absence de Lina Megahed pour le collège habitants, excusée pour raison professionnelle. Sylvie Adam Germain et Yvan Garcia y Muriente, membres du collège acteurs locaux, arriveront un peu plus tard.

Elle informe qu'une photo de groupe sera réalisée en fin de réunion, et que les échanges sont enregistrés afin de faciliter la rédaction du compte rendu. Chaque réunion fera l'objet d'un compte rendu qui sera soumis à la validation de l'ensemble des membres avant d'être publié sur le site internet de la Ville. Les participants pourront demander des modifications s'ils considèrent que des propos sont à modifier.

Elle présente l'ordre du jour :

- Présentation des membres du Conseil de quartiers ;
- Désignation du Bureau ;
- Présentation du champ d'actions et du calendrier.

## 1/ Présentation des membres du Conseil de quartiers

Joseba Erremundeguy invite chaque membre à se présenter pour faire connaissance en indiquant son prénom, son nom, son secteur géographique, les raisons pour lesquelles il s'est présenté au Conseil de quartiers et ses attentes. Le tour de table commence par le collège des acteurs locaux et se poursuit par le collège des habitants.

À tour de rôle, les membres se présentent.

Les motivations et attentes qui ressortent de ce tour de table sont les suivantes :

- Devenir membre d'un Conseil de quartiers est une suite logique à l'engagement associatif ;
- Mener des actions transversales. Un quartier est un écosystème composé de commerçants et d'habitants. L'un ne va pas sans l'autre ;
- Créer et faire du lien ;
- S'investir dans la ville ;
- S'associer à la vie citoyenne ;
- Soumettre des idées ;
- Échanger en dehors d'un cercle militant pour voir d'autres points de vue ;
- Se réapproprier la ville ;
- Faire reprendre forme au quartier Marracq, qui s'est transformé en profondeur suite à de nombreux travaux et réaménagements, et à d'autres lieux qui ont connu la même situation ;
- Comprendre de l'intérieur comment fonctionne une ville et faire bouger les choses ;
- S'inscrire dans la démarche de démocratie participative et voir de quelles façons contribuer à des projets ;
- Contribuer à la vie de la ville et du quartier ;
- S'inscrire dans la vie du quartier et participer à son évolution ;
- S'investir pour essayer de comprendre les choses et les faire évoluer ;
- Rencontrer des habitants des différents quartiers ;

- Voir les problématiques et apporter des solutions ;
- Voir comment faire pour bien vivre tous ensemble à Bayonne ;
- Apporter une aide à son niveau.

Jean-Baptiste Marinot, Directeur général adjoint en charge de l'aménagement et de la transition écologique, représente David Tollis, Directeur général des services, et la direction générale dans son ensemble. Sa délégation couvre l'urbanisme, la mobilité, le stationnement, les bâtiments, les espaces publics, les espaces naturels, le cadre de vie en général, etc. Il annonce que les services, qui ont eu plaisir à travailler avec les Conseils de quartiers lors de la première mandature, seront présents pour discuter, apporter leur expertise et la technicité nécessaire à l'appui des travaux menés par les Conseillères et Conseillers de quartiers.

Florence Dupreuilh, Conseillère municipale de l'opposition, participe au Conseil de quartiers depuis sa mise en place. Elle trouve l'expérience très intéressante et très formatrice.

François Pauly, Conseiller municipal de la majorité, déclare qu'il intègre avec grand plaisir le Conseil de quartiers.

Elodie Cluzeau, Chargée de mission de la Ville, animatrice et coordinatrice des Conseils de quartiers, se présente. Elle présente également sa collaboratrice Valérie Diharce, Assistante administrative. Toutes les deux seront à l'écoute des membres du Conseil de quartiers pendant leur mandat, aux côtés des élus et des services de la Ville. La mission Conseil de quartiers gère le fonctionnement des 4 Conseils de quartiers Elle s'occupe d'organiser, d'animer et de coordonner toutes les réunions de travail. Elle assure aussi le lien avec les différents services de la Ville pour étudier la faisabilité des idées émises et concrétiser celles qui auront été choisies. La mission Conseil de quartiers constitue la porte d'entrée pour les Conseillères et Conseillers de quartiers qui peuvent la joindre de la manière suivante :

- Par email sur l'adresse unique dédiée [conseilsdequartiers@bayonne.fr](mailto:conseilsdequartiers@bayonne.fr);
- Par téléphone : 05.59.46.60.62 (Elodie) / 05.59.46.63.92 (Valérie).

## 2/ Désignation du Bureau

Sophie Castel explique que le Bureau se réunit afin de préparer l'ordre du jour des réunions plénières, aborder les éventuelles questions diverses et si besoin, remonter des doléances. Il assure l'organisation du suivi du Conseil de quartiers. Le Bureau est composé de 4 membres : 2 élus, un représentant des habitants et un représentant des acteurs locaux. Les réunions ont lieu à l'heure du déjeuner.

Elle précise qu'au total, plus de 136 réunions ont été organisées sous la précédente mandature des Conseils de quartiers. Le Conseil de quartiers « À l'ouest de la Nive » s'est réuni 40 fois entre les bureaux, les réunions plénières et celles des différents groupes de travail constitués en fonction des axes de travail de la feuille de route. Comme évoqué, ce travail très riche et très enrichissant a été accompagné par les services de la Ville et a permis aux Conseillères et Conseillers de quartiers de mieux comprendre les rouages et l'envers du décor. Elle ajoute que les élus apprennent chaque jour aussi beaucoup au contact des services. Elodie Cluzeau annonce que le nombre de réunions pour chacun sera donc en fonction du choix de chaque

membre du Conseil de quartiers de participer ou non à des groupes de travail à partir du second semestre 2024.

Une Conseillère de quartiers demande combien de réunions plénières sont prévues. Joseba Erremundeguy répond qu'il y aura 4 rencontres maximum sur un semestre, sauf sur le premier semestre 2024 où il y en aura plus pour élaborer la feuille de route du Conseil de quartiers. Après un temps d'acculturation, d'interconnaissance et de partage sur les visions respectives du quartier, le Conseil de quartiers passera au travail concret sur les projets. Cette étape demandera une participation plus régulière à des groupes de travail.

Elodie Cluzeau demande si, dans chaque collège, des personnes souhaitent se porter volontaires pour faire partie du Bureau. S'il n'y a qu'un volontaire par collège, il sera désigné d'office. Si le nombre de volontaires est supérieur à un, un tirage au sort sera organisé.

Pour le collège habitants, Stéphanie Bellée, Thierry Lenoir et Pascal Châtelain, se présentent. Un tirage au sort est alors organisé. Il est demandé à un membre volontaire du collège acteurs locaux de procéder au tirage. Thierry Lenoir est tiré au sort.

Pour le collège acteurs locaux, Sylvie Adam Germain et Marc Barbertéguy se présentent. Un tirage au sort est alors organisé. Il est demandé à un membre volontaire du collège habitants de procéder au tirage. Marc Barbertéguy est tiré au sort.

### **3/ Présentation des champs d'actions et du calendrier**

À l'appui de la présentation projetée, annexée au compte rendu, Joseba Erremundeguy présente l'organisation du Conseil de quartiers et ses champs d'actions.

- ***Le rôle d'un Conseil de quartiers***

Joseba Erremundeguy explique que le Conseil de quartiers est un lieu :

- D'information sur des projets ou des événements, et de connaissance du fonctionnement d'une commune et de l'organisation territoriale de l'action publique en général ;
- De débat pour échanger et confronter des points de vue sur la base de techniques et de règles d'écoute mutuelle et de partage de la parole. Tous les sujets peuvent être abordés au sein du Conseil de quartiers. La Ville s'efforcera d'y répondre et si nécessaire d'apporter des modifications aux projets soumis ;
- De réflexion pour imaginer de nouveaux projets ou la transformation de projets en cours. Pendant la précédente mandature, les Conseils de quartiers ont travaillé ensemble, lors de réunions inter-quartiers dédiées, sur le projet de transition écologique de la Ville qui sera voté au prochain Conseil municipal et sur les fêtes de Bayonne 2023.

- ***Les engagements de chacun***

Joseba Erremundeguy rappelle que les Conseillères et Conseillers de quartiers assurent une mission volontaire et bénévole, exclusivement dans l'intérêt général. Ils peuvent aussi être

des facilitatrices et des facilitateurs de la participation. Le Conseil de quartiers se réunit pour construire ensemble, pour travailler sur des projets. Comme évoqué précédemment, pour les questions particulières du quotidien, les habitants doivent utiliser le dispositif « Les élus à votre écoute ». Le Conseil de quartiers est une instance consultative qui n'a ni pouvoir de décision ni mandat de représentation. Les feuilles de route des Conseils de quartiers, constituées au maximum de 5 axes de travail, seront soumises au vote du Conseil municipal, lequel entérinera aussi les projets, leurs financements et leurs inscriptions dans le budget et le plan pluriannuel d'investissement.

Les objectifs, pour la Ville, sont d'enrichir la vie publique locale, d'entretenir et de faciliter les rapports de proximité. Les travaux des Conseils de quartiers du précédent mandat ont inspiré la municipalité, soit au travers des projets proposés, soit par les réflexions sur les projets en cours. Ils enrichissent la réflexion des élus et permettent de confronter la légitimité des urnes au dialogue citoyen.

- ***Les champs d'actions des Conseils de quartiers***

Joseba Erremundeguy indique que le Conseil de quartiers intervient sur 4 champs d'actions :

- Renforcer le lien social dans le quartier ;
- Accompagner les transformations du quartier pour faire face aux enjeux de la transition écologique et énergétique ;
- Participer à consolider l'identité du quartier ;
- Encourager et soutenir les démarches de concertations organisées par la Ville.

- ***La méthodologie de travail et le calendrier***

Joseba Erremundeguy explique que les prochaines réunions seront plus participatives que cette première rencontre. Le premier semestre du mandat sera consacré à l'élaboration de la feuille de route du Conseil de quartiers en 6 étapes.

La première étape consiste à définir collectivement la perception du quartier et la manière dont le Conseil de quartiers souhaite le faire évoluer. Elle amènera à dresser un état des lieux comprenant les aspects positifs du quartier, ses potentialités, ses points d'intérêt, les points à améliorer, etc. Il invite les membres du Conseil de quartiers à prendre des photos du quartier et à noter leurs réflexions pour la réunion plénière qui se tiendra le 18 janvier 2024.

Lors de la seconde étape, des propositions d'axes de travail et les premières priorisations seront faites sur la base de la vision commune subjective établie. La réunion plénière se tiendra le 19 février 2024. Il informe que lors de la précédente mandature, 600 idées ont été émises par les 4 Conseils de quartiers. Les services de la Ville les ont toutes étudiées et ont émis un avis sur leur possible réalisation technique et financière. Sur cette base, chaque Conseil de quartiers a choisi les projets constituant leur feuille de route. Le Conseil de quartiers « À l'ouest de la Nive » est celui qui a retenu le plus de projets sur sa feuille de route.

Sophie Castel confirme que le Conseil de quartiers « À l'ouest de la Nive » a été très ambitieux en inscrivant 10 axes de travail sur sa feuille de route. Elle en mentionne trois :

- L'axe sur le repérage d'espaces végétalisés existants ou à créer. Les projets de végétalisation à proximité de l'office du tourisme et du carreau des Halles ont été

réalisés. D'autres sont planifiés comme la plantation d'une mini forêt à la Floride et la végétalisation de la place Jean-Michel Larrasquet ;

- L'axe sur la Seconde Guerre mondiale à Bayonne. Le projet de commémoration des 10 ans de la mise en place de la stèle rappelant l'existence du camp du Polo Beyris a eu lieu la semaine dernière. Ce projet a été très bien accueilli par le Collectif pour la mémoire du camp de Beyris et par les habitants du quartier invités à y participer ;
- L'axe culturel. Un projet d'olympiade autour des arts et de la culture basque est prévu en 2024.

Dans la quatrième étape, se déroulant sur le mois d'avril 2024, les services de la Ville analyseront les propositions d'axes de travail. Puis, dans une cinquième étape au cours de la réunion plénière du 16 mai 2024, les services de la Ville présenteront leur analyse de la faisabilité des propositions, ce qui permettra au Conseil de quartiers de prioriser ses actions en choisissant au maximum 5 projets pour constituer la feuille de route de son mandat. Cette feuille de route sera ensuite votée par le Conseil municipal du 4 juillet 2024 et publiée. Il s'agira de la dernière étape.

Il revient sur la troisième étape qui se tiendra le 18 mars 2024. Une réunion plénière est prévue avec les anciens Conseils de quartiers qui partageront leurs expériences et les projets de leur mandat en cours de réalisation. Elle n'est pas organisée plus tôt, afin que le Conseil de quartiers ne soit pas influencé par les travaux menés pendant la précédente mandature.

Toutes les réunions plénières du Conseil de quartiers se dérouleront salle Lauga, de 18h30 à 21h30. Le calendrier des réunions est déjà arrêté, car de nombreuses réunions doivent être organisées pour les 4 Conseils de quartiers. Les bureaux se tiendront avant chaque réunion.

Elodie Cluzeau explique que l'élaboration de la feuille de route prend du temps, raison pour laquelle les 4 premières réunions plénières y sont consacrées. Au fur et à mesure, les services de la Ville analyseront les propositions, afin d'apporter les retours techniques suffisants pour éclairer la priorisation collective que doit faire le Conseil de quartiers. Cette période va aussi permettre aux membres du Conseil de quartiers d'apprendre à se connaître.

Joseba Erremundeguy indique que la période allant de juin 2024 à juin 2025 sera consacrée à la mise en œuvre de la feuille de route. Les projets seront affinés dans des groupes de travail comprenant des élus, des services de la Ville et des membres du Conseil de quartiers. Le nombre de réunions de chaque groupe de travail dépendra du projet, de ses besoins et du temps que chacun souhaite y consacrer. Des actions pourront être mises en œuvre pendant le mandat, d'autres le seront un peu plus tard. Un bilan sera ensuite dressé et présenté avant la fin du mandat du Conseil de quartiers fixée en novembre 2025.

## Échanges

Joseba Erremundeguy propose aux personnes qui le souhaitent de prendre la parole.

Un Conseiller de quartiers demande si chaque membre du Conseil de quartiers doit individuellement réfléchir aux thèmes qu'il voudrait voir aborder et aux propositions qu'il voudrait émettre pour la première réunion de janvier. Joseba Erremundeguy répond que ce

n'est pas une obligation. Lors de cette réunion de janvier, le Conseil de quartiers travaillera sur des cartes représentant son territoire, afin de donner ses ressentis et ses impressions sur trois thématiques (la transition écologique, le patrimoine et l'identité du quartier). Chacun pourra émettre ses idées, les lieux qui lui semblent importants, etc. Elodie Cluzeau ajoute que le but de cette première réunion est de partager les atouts et les faiblesses des quartiers qui composent le territoire du Conseil de quartiers « À l'ouest de la Nive », avant de formuler ensuite des propositions. L'idée est d'échanger et de partager les ressentis, car tous les membres ne connaissent pas la totalité du territoire.

Un Conseiller de quartiers pense que l'idée est que chacun dise ce qu'il a à dire tout en étant constructif, comprenne le fonctionnement et voit s'il est possible de faire avancer certaines choses.

Une Conseillère de quartiers souhaite savoir si le travail sur les projets retenus sera collectif ou si chaque membre du Conseil de quartiers devra choisir des sous-groupes de travail. Joseba Erremundeguy répond qu'une fois la feuille de route arrêtée, les Conseillères et Conseillers de quartiers participeront aux groupes de travail de leur choix. Sophie Castel précise que les sous-groupes de travail débiteront en septembre 2024, pour une durée d'un an. Elodie Cluzeau ajoute que le travail effectué dans ces sous-groupes sera partagé au fur et à mesure en réunion plénière afin que tous les membres du Conseil de quartiers soient informés des avancées et puissent éventuellement alimenter les travaux.

Une Conseillère de quartiers demande s'il revient au Conseil municipal de choisir les projets constituant la feuille de route du Conseil de quartiers. Joseba Erremundeguy répond que sauf sujet problématique, ce qui semble très peu probable, le Conseil municipal entérinera le choix du Conseil de quartiers.

Un Conseiller de quartiers demande quels sont les champs d'actions du Conseil de quartiers. Elodie Cluzeau répond qu'il s'agit du lien social, de la transition écologique et de l'identité des quartiers. Ils figurent dans la charte des Conseils de quartiers dont une copie se trouve dans le dossier sur table.

Une Conseillère de quartiers souhaite savoir si un récapitulatif de la présentation sera envoyé. Joseba Erremundeguy annonce qu'un compte rendu sera envoyé une fois qu'il sera rédigé. Il précise que la présentation sera également adressée à tous les membres.

Jean-René Etchegaray souligne que le débat est complètement ouvert. Les quartiers ne sont pas fermés sur eux-mêmes. À leur échelle, ils vivent les mêmes problématiques que les villes dans le domaine par exemple de la mobilité, du logement, de la défense du patrimoine, du sport, de la culture, etc. Les questions de la place du sport et de la culture dans un quartier, de la défense de la valeur patrimoniale de certains de ses bâtiments, du respect de ses valeurs fondamentales, etc. sont au cœur des orientations politiques. Chaque Conseil de quartiers devra aussi se demander comment concilier le mieux vivre sur son territoire et le fait d'être partie prenante d'une politique à l'échelle de la Ville. Il invite les Conseillères et Conseillers de quartiers à émettre leurs souhaits et leurs propositions sans limite.

Une Conseillère de quartiers demande s'il est possible d'avoir connaissance des projets proposés par le précédent Conseil de quartiers qui n'ont pas été retenus. Joseba

Erremundeguy répond qu'ils seront présentés en mars après la phase de diagnostic, afin de ne pas brider le nouveau Conseil de quartiers. Il se peut que des projets impossibles il y a deux ans pour différentes raisons, soient devenus réalisables. Elodie Cluzeau ajoute que tous les comptes rendus des réunions des précédents Conseils de quartiers sont disponibles sur le site internet de la Ville. Les liens pour y accéder seront adressés prochainement à tous les membres.

Un Conseiller de quartiers s'enquiert des démarches à faire en cas de contrainte de date. Elodie Cluzeau répond qu'un rappel sera adressé aux membres du Conseil de quartiers avant chaque réunion. Les Conseillères et Conseillers de quartiers pourront prévenir de leur absence et seront alors considérés comme excusés. S'ils le souhaitent, ils pourront aussi faire passer un message au Conseil de quartiers, formuler une demande ou une question à évoquer en séance, via la mission Conseil de quartiers.

## **Conclusion**

Sophie Castel se dit ravie de rencontrer les nouveaux membres du Conseil de quartiers. Les parcours et les visions différentes de chaque membre vont faire la richesse des débats et permettre de définir, dans quelques mois, la feuille de route du Conseil de quartiers. Elle assure que la Ville peut recevoir toutes les propositions. Une belle aventure commence tous ensemble. Elle invite les membres à poursuivre les échanges de manière plus informelle autour d'un moment de convivialité.

## Annexe 1- Liste des participants :



### CONSEIL DE QUARTIERS "A L'OUEST DE LA NIVE" RÉUNION DU LUNDI 11 DÉCEMBRE 2023 - 18H30 - SALLE LAUGA

Par ordre alphabétique

FEUILLE DE PRÉSENCE

COLLEGE HABITANT E.S				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	SECTEUR GÉOGRAPHIQUE	SIGNATURE
Monsieur	Bayle	Marc	Polo Beyris - Saint-Amand	Présent
Madame	Bellée	Stéphanie	Polo Beyris - Saint-Amand	Présente
Monsieur	Bergouignan	François-Xavier	Arènes - Balichon - Allées marines	Présent
Madame	Carlos	Valérie	Polo Beyris - Saint-Amand	Présente
Monsieur	Clairac	Michaël	Grand Bayonne	Présent
Madame	Climent	Marine	Arènes - Balichon - Allées marines	Présente
Monsieur	Chamontin	Yannick	Marracq	Présent
Monsieur	Châtelain	Pascal	Arènes - Balichon - Allées marines	Présent
Madame	Darrigrand	Geneviève	Arènes - Balichon - Allées marines	Présente
Madame	Gilardi	Victoria	Grand Bayonne	Présente
Madame	Kerbirio	Yannicka	Marracq	Présente
Monsieur	Lenoir	Thierry	Marracq	Présent
Monsieur	Maisonnave	Geoffrey	Grand Bayonne	Présent
Madame	Megahed	Lina	Grand Bayonne	Excusée
Madame	Nicéron	Cécile	Marracq	Présente
Monsieur	Poigt	Lionel	Polo Beyris - Saint-Amand	Présent
COLLEGE ACTEURS LOCAUX				
ASSOCIATIONS				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	ORGANISME	SIGNATURE
Madame	Adam Germain	Sylvie	Bayonne accueille	Présente
Monsieur	Barbertéguy	Marc	MVC Centre-Ville	Présent
Madame	Benesse	Marie-France	Quartier latin	Présente
Monsieur	De Flaujac	Alain	Ordre de Malte	Présent
Madame	Gamel Derouineau	Virginie	Aviron Bayonnais Rugby	Présente
Monsieur	Garcia y Muriente	Yvan	Office du commerce et de l'artisanat	Présent
PROFESSIONNELS				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	ORGANISME	SIGNATURE
Monsieur	Dubernet de Bosq	Philippe	Cabinet Avocat Dubernet de Bosq	Présent
Madame	Reneteau	Delphine	Agence immobilière de la Nive	Présente
COLLEGE ELU E.S				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	FONCTION	SIGNATURE
Madame	Castel	Sophie	Adjointe de quartier	Présente
Monsieur	Pauly	François	Conseiller municipal de la majorité	Présent
Madame	Dupreuilh	Florence	Conseillère municipale membre de l'opposition	Présente
Monsieur	Erremundeguy	Joseba	Conseiller municipal délégué en charge de la relation avec les Conseils de quartiers	Présent

Participaient également : Jean-René Etchegaray - Maire de Bayonne, Marc Amestoy - Directeur de cabinet, Jean-Baptiste Marinot - Directeur général adjoint en charge de l'aménagement et de la transition écologique, Elodie Cluzeau - Chargée de mission et Valérie Diharce - Assistante administrative, Ville de Bayonne.

## **Annexe 2- Présentation projetée**

RÉUNION  
D'INSTALLATION DU  
CONSEIL DE  
QUARTIERS  
« A L'OUEST DE LA  
NIVE »

Lundi 11 décembre 2023

---

---

Bayonne\*  
BAIONA-PAYS BASQUE

Intervention de

Jean-René Etchegaray

Maire de Bayonne

# Introduction de

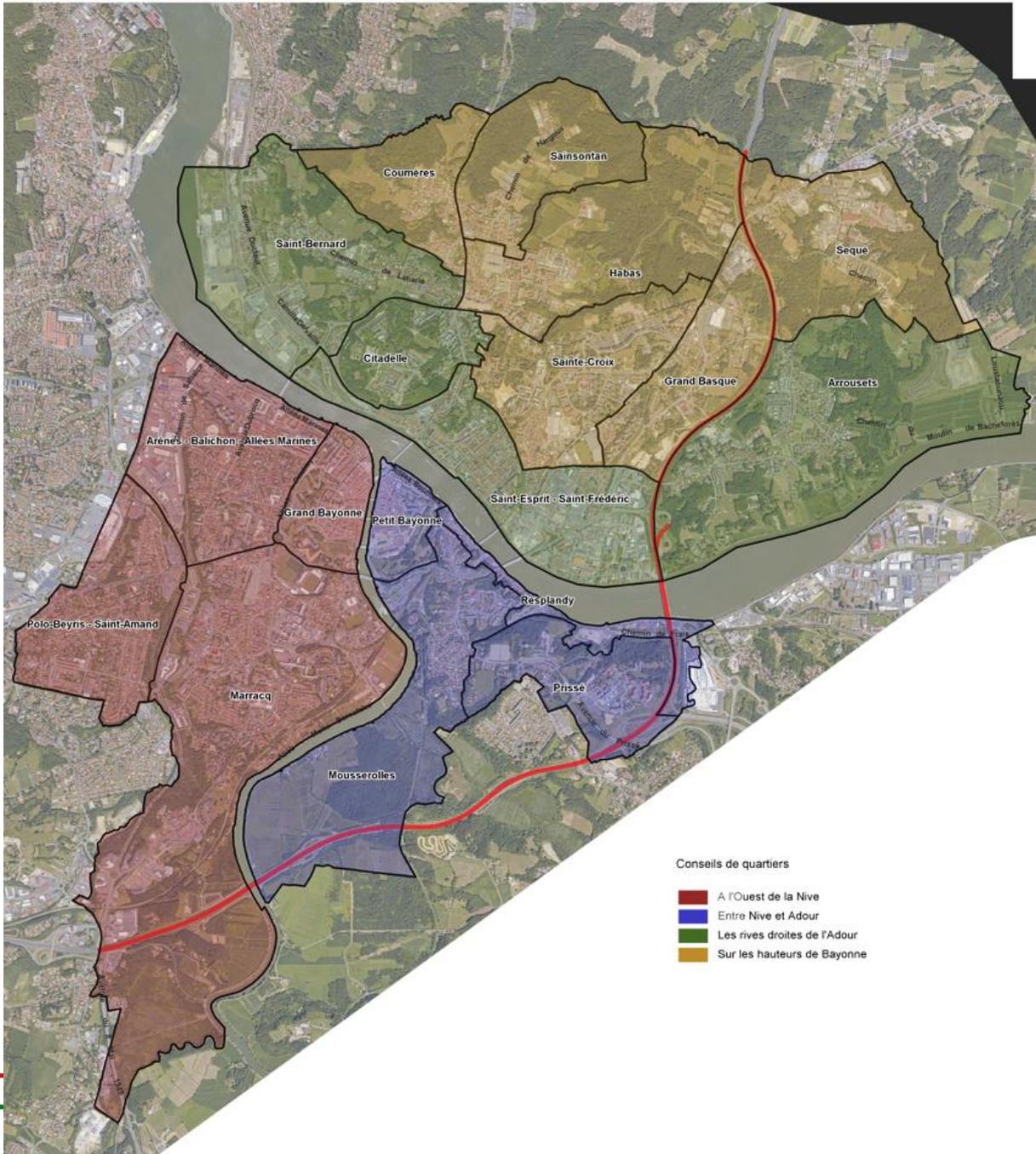
## Sophie Castel,

Adjointe de quartier, chargée de la  
coordination des Conseils de quartiers

## et Joseba

## Erremundeguy,

Conseiller municipal délégué auprès du  
Maire, chargé de la relation avec les  
Conseils de quartiers



- Conseils de quartiers
- À l'Ouest de la Nive
  - Entre Nive et Adour
  - Les rives droites de l'Adour
  - Sur les hauteurs de Bayonne

# Ordre du jour

- 1/ Présentation des membres du Conseil de quartiers
- 2/ Désignation du Bureau
- 3/ Présentation des champs d'actions et du calendrier

# La Mission Conseils de quartiers à votre écoute

Une adresse électronique unique  
[conseilsdequartiers@bayonne.fr](mailto:conseilsdequartiers@bayonne.fr)

Élodie CLUZEAU  
Chargée de mission  
05.59.46.60.62

Valérie DIHARCE  
Assistante administrative  
05.59.46.63.92

Avec les Conseils de quartiers

Devenez  
acteur, actrice  
de votre ville!



Bayonne\*  
BAIONA-PAYS BASQUE

# 1/ Présentation des membres du Conseil de quartiers

# 2 / Désignation du Bureau

# 3 / Présentation des champs d'actions et du calendrier

# Un Conseil de quartiers, c'est quoi ?

 **Un lieu d'information** ➔ connaître, diffuser

 **Un lieu de débat** ➔ écouter, échanger, confronter les points de vue

 **Un lieu de réflexion** ➔ proposer des expérimentations, formaliser des contributions sur le territoire de la commune et dans le cadre des compétences de la ville

 **Une instance consultative** qui n'a pas de pouvoir de décision ni de mandat de représentation

 **Une instance de participation complémentaire des autres dispositifs** : concertations de projets, budget participatif, les élus à votre écoute

# Les engagements des Conseillères / Conseillers de quartiers

- Assurer une mission **volontaire** et **bénévole**
- Participer à un mandat de 2 ans exclusivement dans **l'intérêt général**
- Être **facilitatrices / facilitateurs** de la participation

# Quels objectifs pour la Ville ?

- **Enrichir la vie publique locale** ➤ améliorer l'action municipale en tenant compte des contributions des Conseils de quartiers
- **Entretenir et faciliter les rapports de proximité** ➤ mieux identifier les besoins et les attentes des habitants et des acteurs locaux dans les quartiers et pour la ville

# Les engagements de la Ville

- **Associer les Conseils de quartiers** aux politiques prospectives menées à travers des schémas directeurs de la Ville
- **Prendre en compte leurs contributions** dans le plan d'actions de la Ville, à court, moyen ou long terme
- **Alimenter le dialogue citoyen** en soumettant des sujets à la concertation et en proposant des expérimentations

# Une charte, 4 champs d'actions

- ① **Renforcer le lien social** dans le quartier, en accompagnant ou valorisant des initiatives locales propres à améliorer le vivre ensemble et encourager les solidarités
- ② Accompagner les transformations du quartier pour **faire face aux enjeux de la transition écologique et énergétique**

# Une charte, 4 champs d'actions

**③ Encourager et soutenir les démarches de concertation** organisées par la Ville ou l'Agglomération sur les projets qui touchent les quartiers, en veillant à l'association du plus grand nombre

**④ Participer à consolider l'identité du quartier** en organisant, en participant ou en soutenant des démarches de connaissance participative

# Une feuille de route élaborée en 6 étapes et 4 réunions

Réunion plénière  
Janvier

① **Réalisation d'un état des lieux du territoire du Conseil de quartiers** selon les thèmes du vivre ensemble et du lien social, des enjeux de la transition écologique et énergétique et l'identité des quartiers en définissant les atouts et les faiblesses.

Réunion plénière  
Février

② A partir de cet état des lieux, **identification de propositions d'axes de travail et premières priorisations.**

Réunion plénière  
Mars

③ **Rencontre entre les anciens et les nouveaux Conseils de quartiers** – Présentation des feuilles de route du mandat 2021-2023.

Mars/Avril

④ Analyse des propositions d'axes de travail par les services de la Ville.

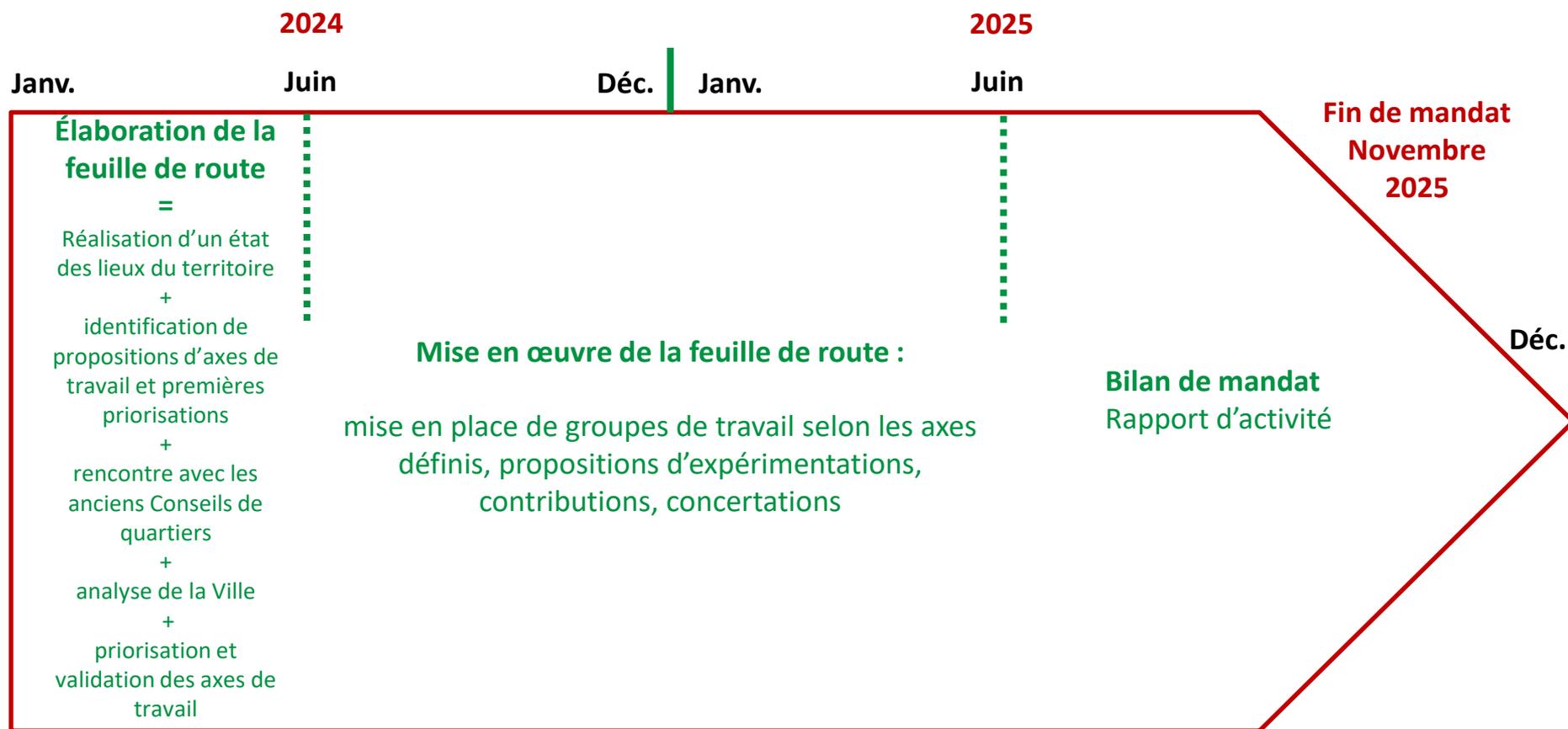
Réunion plénière  
Mai/Juin

⑤ **Présentation de l'analyse de faisabilité des propositions et priorisation finale des axes de travail de la feuille de route** selon le degré d'intérêt général, des enjeux de la transition écologique et de la gestion de la temporalité. **Cadrage à 5 axes maximum par quartier** (pour assurer la faisabilité opérationnelle des nouveaux axes de travail et finaliser la mise en œuvre des axes du premier mandat).

Juillet

⑥ **Vote de la feuille de route en Conseil municipal et publication.**

# Le calendrier des 2 ans de mandat



**Réunions d'installation**  
**Novembre/Décembre 2023**

# A NOTER Calendrier des réunions du 1<sup>er</sup> semestre 2024

Réunion plénière  
Janvier

① **Réalisation d'un état des lieux du territoire du Conseil de quartiers**

✦ Réunion le **jeudi 18 janvier** de 18h30 à 21h30 **Salle Lauga**

Réunion plénière  
Février

② A partir de cet état des lieux, **identification de propositions d'axes de travail et premières priorisations.**

✦ Réunion le **lundi 19 février** de 18h30 à 21h30 au **Salle Lauga**

Réunion plénière  
Mars

③ **Rencontre entre les anciens et les nouveaux Conseils de quartiers**

✦ Réunion le **lundi 18 mars** de 18h30 à 21h30 au **Salle Lauga**

Avril

④ **Analyse** des propositions d'axes de travail par les services de la Ville.

Réunion plénière  
Mai/Juin

⑤ **Présentation de l'analyse de faisabilité des propositions et priorisation finale des axes de travail de la feuille de route**

✦ Réunion **jeudi 16 mai** de 18h30 à 21h30 au **Salle Lauga**

Juillet

**Vote de la feuille de route en Conseil municipal et publication.**

✦ **Conseil municipal le 4 juillet** à 17h30 à l'Hôtel de Ville

Avec les Conseils de quartiers

Devenez  
acteur, actrice  
de votre ville!



Bayonne\*  
BAIONA-PAYS BASQUE